



Assemblée générale

Distr. générale
23 février 2017
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Trente-quatrième session

27 février-24 mars 2017

Point 1 de l'ordre du jour

Questions d'organisation et de procédure

Ordre du jour annoté

Rectificatif

1. Paragraphe 5

Le paragraphe doit être libellé comme suit :

5. À sa session d'organisation, le 5 décembre 2016, le Conseil a élu les membres du Bureau dont le nom suit pour le onzième cycle, qui se déroulera du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 :

Président : Joaquín Alexander Maza Martelli (El Salvador)

Vice-Présidents : Amr Ramadan (Égypte)

Shalva Tsiskarashvili (Géorgie)

Valentin Zellweger (Suisse)

Vice-Président

et Rapporteur : Mouayed Saleh (Iraq)

2. Paragraphes 21 et 95

Remplacer A/HRC/34/77 par A/HRC/34/40.

3. Paragraphe 48

Supprimer le paragraphe.

4. Paragraphe 112

Le paragraphe doit être libellé comme suit :

112. Dans sa résolution 31/36, le Conseil des droits de l'homme a prié le Haut-Commissaire, dans le cadre de la suite donnée au rapport de la mission internationale indépendante d'établissement des faits chargée d'étudier les effets des colonies de peuplement israéliennes sur les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des Palestiniens dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, d'établir une base de données de toutes les entreprises impliquées dans les activités décrites au paragraphe 96 du rapport susmentionné, et de transmettre les données qu'elle contiendrait, sous la forme d'un rapport, à la trente-quatrième session du Conseil. À sa réunion d'organisation de sa trente-quatrième session, le Conseil a décidé de reporter une seule fois



l'examen du rapport du Haut-Commissaire, étant entendu que le rapport devrait être soumis dans les meilleurs délais, au plus tard avant la fin de décembre 2017 (voir A/HRC/34/77).
